

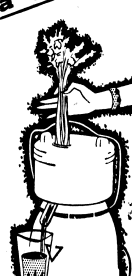
STAT

Page Denied

Next 7 Page(s) In Document Denied

LOTÉRIE NATIONALE
CE SOIR Salle Pleyel à 20 h. 30
Tirage de la
TRANCHE DE NOËL
GROS LOT : 75 MILLIONS
Au programme :
Récital de piano par
Jeanne-Marie DARRE
ENTRÉE GRATUITE

POUR NOËL
offrez la santé !



- un cadeau d'argent... et indispensable
- chaque jour des "cocktails de santé" délicieux, pas et incomparablement bienfaits
- pour petits et grands
- extraction instantanée du jus des légumes et fruits crus
- seule cette marque vous assure une véritable garantie (moteur garanti 5 ans)

● Prix : 17.800 Fr.

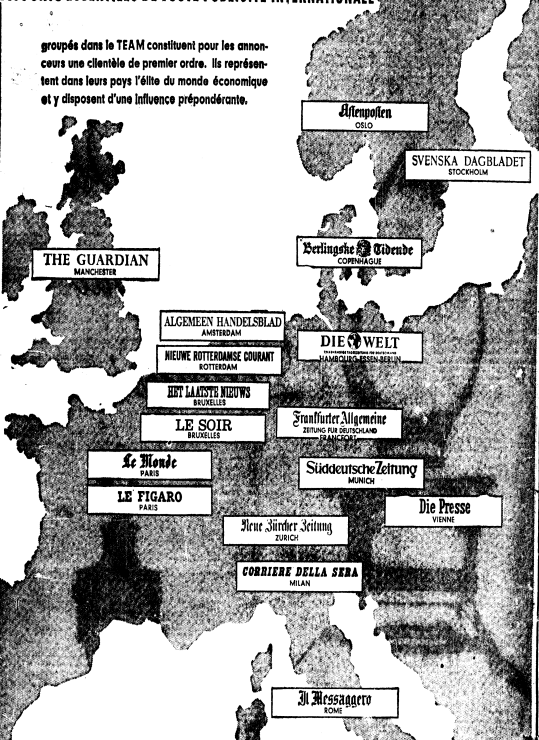
offrez le véritable Centrifugeur
GAYELORD HAUSER

Ne pas confondre avec les autres. Vendeurs sur les bases, pharmacies et magasins de régime. Demandez-le en vente libre (sans frais) à : Gayelord Hauser, 10 rue de la République, 75001 Paris. Tél. ANJ. 95-83. Envoyez votre commande par chèque ou mandat postal (chèque bancaire CCP Paris 2878-31) Spécifier le modèle.

DEMANDEZ LA DOCUMENTATION GRATUITE

LES GRANDS QUOTIDIENS EUROPEENS
SUPPORTS ESSENTIELS DE TOUTE PUBLICITÉ INTERNATIONALE

groupés dans le TEAM constituent pour les annonceurs une clientèle de premier ordre. Ils représentent dans leurs pays l'élite du monde économique et y disposent d'une influence prépondérante.



Algemeen Handelsblad AMSTERDAM
Die Welt HAMBURG
Le Soir BRUXELLES
Frankfurter Allgemeine Zeitung FRANKFURT
Die Presse VIENNE
Die Zeitung ZÜRICH
Corriere della Sera MILAN
Il Messaggero ROMA
Le Monde PARIS
Le Figaro PARIS
Der Tag BERLIN
Der Spiegel MÜNCHEN
Der Stern MÜNCHEN
Der Tag BERLIN
Der Spiegel MÜNCHEN
Der Stern MÜNCHEN

Pour tous renseignements s'adresser aux agences de publicité ou aux Services de Publicité des journaux du TEAM.

TOP EUROPEAN ADVERTISING MEDIA

PROJET SCOLAIRE : ultimes efforts de conciliation

Le nécessaire accord par Wladimir D'ORMESSON

Le premier ministre négocie avec les leaders de la majorité

Le projet de loi relatif aux rapports de l'Etat et de l'enseignement privé est arrivé à son point décisif. Il a pour objet, en effet, de régler les questions de principe qui se posent devant les objections des divers groupes politiques. Tous les groupes ont accepté, sous réserve de quelques modifications, le principe de la loi. Le projet de loi est donc, en principe, adopté. Mais il reste à régler les questions de détail. C'est sur la nécessité d'obtenir un accord sur les points de détail que le gouvernement a insisté. C'est sur la nécessité d'obtenir un accord sur les points de détail que le gouvernement a insisté.

Le projet de loi relatif aux rapports de l'Etat et de l'enseignement privé est arrivé à son point décisif. Il a pour objet, en effet, de régler les questions de principe qui se posent devant les objections des divers groupes politiques. Tous les groupes ont accepté, sous réserve de quelques modifications, le principe de la loi. Le projet de loi est donc, en principe, adopté. Mais il reste à régler les questions de détail. C'est sur la nécessité d'obtenir un accord sur les points de détail que le gouvernement a insisté. C'est sur la nécessité d'obtenir un accord sur les points de détail que le gouvernement a insisté.

Le projet de loi relatif aux rapports de l'Etat et de l'enseignement privé est arrivé à son point décisif. Il a pour objet, en effet, de régler les questions de principe qui se posent devant les objections des divers groupes politiques. Tous les groupes ont accepté, sous réserve de quelques modifications, le principe de la loi. Le projet de loi est donc, en principe, adopté. Mais il reste à régler les questions de détail. C'est sur la nécessité d'obtenir un accord sur les points de détail que le gouvernement a insisté. C'est sur la nécessité d'obtenir un accord sur les points de détail que le gouvernement a insisté.

Les entretiens à Matignon
Après 75 minutes d'entretiens, M. Frey était sorti du point de la situation :
1. Le gouvernement gardera son texte mais acceptera un amendement à l'article premier.
2. La rédaction de cet amendement aura lieu ce matin à l'Assemblée nationale.
Les groupes de la majorité se réuniront d'abord séparément, puis délégueront des représentants qui, ensemble, procéderont à cette rédaction.

CALME «JOURNÉE NATIONALE DE REFUS» DES LAICS
L'UNSI que devait l'affirmer, lundi, M. Denis Forestier, à l'issue d'une réunion de la commission de l'enseignement, a été, en fait, une journée nationale de refus des laïcs. Les membres de la commission ont décidé de ne pas voter la loi sur l'enseignement privé. Ils ont décidé de ne pas voter la loi sur l'enseignement privé.

PRINCIPALES MODIFICATIONS VOTÉES PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES
1. Dans les établissements privés qui ont passé des conventions, l'enseignement, tout en conservant son caractère privé, est soumis au contrôle de l'Etat.
2. En vue d'assurer, dans les établissements privés, le respect total de la liberté de conscience, les élèves sont dispensés, sur demande écrite de leurs parents, de participer à l'exercice du culte et aux cours d'enseignement religieux.
3. Le durée des contrats ne pourrait être inférieure à 12 ans (ou lieu de 9), avec prolongation possible de 6 ans (ou lieu de 3).
4. Est supprimé le régime des contrats à l'enseignement supérieur privé.
5. Maintien pendant 6 ans de l'allocable Bénéficié par les parents de 3 ans, avec prolongation possible par 3 autres années.
6. Allocation spéciale aux classes de l'enseignement libre aux communes à contrat.
7. Extension du bénéfice de la loi aux établissements d'enseignement privé des trois départements de l'Est. (Ce qui change rien au régime concordataire.)

«LA CROIX» :
Renouveau de part et d'autre aux intranquillités vaines
Surtout de la réserve qu'il s'agit jusqu'alors imposée au sujet de la solution du problème scolaire. Journal La Croix écrit en éditorial sous la signature de son rédacteur en chef, le R. P. Wenger :
Il est assez naturel qu'on se soit mis à réfléchir sur la question de la liberté de conscience. Mais la liberté de conscience n'est pas une question de principe. C'est une question de fait. C'est une question de fait.

12 heures
Le premier ministre s'entretient avec le Président de la République.
14 h. 30
M. Debré reçoit les six ministres appartenant à l'UNR.
17 heures
Conseil des ministres.
21 h. 30
M. Debré reçoit de nouveau les leaders de la majorité.
22 h. 45
M. Debré s'entretient avec M. Bouloche.
Audition de MM. Debré et Bouloche
Le ministre de l'Education nationale a présenté, à la commission des Affaires culturelles, le projet de loi sur l'enseignement privé. M. Bouloche a répondu à ce projet de loi.

Plein Ecran 43cm
HI-FI VISION
qui dit Télé
qui dit Radio
dit
118.500
team Radiola
LA RADIOTECHNIQUE
LES PLUS PUISSANTS ONDES FRANÇAISES DE RADIO ET DE TELEVISION.

«L'ESSAI LOYAL DU NOUVEAU REGIME NE PEUT SE FAIRE QUE DANS L'ATMOSPHERE D'UNE VERITABLE PAIX SCOLAIRE»
M. DURBET, RAPPORTEUR DU PROJET
Dans le rapport qu'il a présenté à la commission des Affaires culturelles sur le projet de loi sur l'enseignement privé, M. Durbet a déclaré :
«L'essai loyal du nouveau régime ne peut se faire que dans l'atmosphère d'une véritable paix scolaire».

STAT